

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Cayenne mardi 28 avril 2020

Nouvelles saisies de matériel d'orpaillage illégal sur Saint-Laurent du Maroni 5,2 tonnes de matériels et de vivres, 1500 litres de carburant pour près de 16 000 euros en valeur.

La brigade des douanes de Saint-Laurent du Maroni, au cours de ses investigations contre l'orpaillage illégal, a saisi : 5,2 tonnes de matériels et de vivres, 1500 litres de carburant pour près de 16 000 euros en valeur au total (prix de gros).

Samedi 18 avril 2020, les agents en surveillance au PK 220 dans la région de Mana ont remonté une piste qui leur a permis de découvrir d'importantes quantités de marchandises stockées dans une cache d'entreposage. Le site était destiné à alimenter différents chantiers clandestins, pour plusieurs jours d'activité.

Les marchandises suivantes ont été saisies :

- Victuailles (1 040 kg de riz, 240 kg de sucre, boissons alcoolisées 600 litres de bière, 120 litres de Cachaça -, 800 litres de soda)
- Cosmétiques
- Pièces mécaniques et outillage, lubrifiants, un réfrigérateur
- Téléphones satellitaires

Au total, plus de 5,5 tonnes pour une valeur marchande à prix de gros à 14 000 €.

Le lendemain, l'unité des douanes a saisi au même endroit 1500 litres de carburant stocké en bidons, pour une valeur de 2 000 €.

À l'instar des constatations précédentes, les denrées alimentaires saisies ont été remises à des œuvres caritatives locales (Croix-Rouge et CCAS), après avoir fait l'objet de vérifications sanitaires des services de la DGTM.

Ces saisies sur le terrain, associées aux dispositifs de contrôles interministériels (PAF, Gendarmerie Douane, FAG) sur le fleuve et ses abords participent également à la lutte contre globale contre les trafics en tout en genre, au premier rang desquels, les stupéfiants, l'orpaillage illégal et l'immigration clandestine.

## **Contact presse**

Service Régional de la Communication Interministérielle